



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 07

5 février 2025

CAMPAGNE DE DESINFORMATION DE LA PART DU LOBBY DU PLASTIQUE

Les informations scientifiques se multiplient concernant la toxicité des PFAS (Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) depuis que l'on commence à les rechercher dans l'eau et dans les sols.

Instruite par l'interdiction du bisphénol A qui a vu son remplacement par d'autres bisphénols certainement tout aussi toxiques, l'Union Européenne a engagé un projet de restriction universelle des PFAS afin de ne pas refaire la même erreur. Ceci tout en permettant aux industriels de rechercher des alternatives.

Mais au lieu de s'engager dans cette direction, les industriels dépensent des sommes faramineuses dans la mobilisation de centaines de lobbyistes pour défendre leurs intérêts immédiats aux dépens de la santé humaine et du vivant.

Quarante-six journalistes de divers médias sont regroupés pour mener une enquête conjointe sur les PFAS. Le journal Le Monde du 17 janvier dernier a fait un premier reportage sur cette enquête. On y relève que **« les quarante-six journalistes du Forever Lobbying Project, relèvent de nombreux arguments instillés dans le processus de décision publique, souvent pris pour argent comptant par les décideurs, sont faux, trompeurs et potentiellement malhonnêtes. Une campagne de lobbying donc, mais aussi une campagne de désinformations »**.

Le but de ce lobbying est d'obtenir des dérogations pour une catégorie entière de PFAS, les fluoropolymères dont le Téflon est le représentant le plus connu. Ces plastiques « haute performante » sont employés dans des myriades d'applications en raison de leurs propriétés antiadhésives, déperlantes, antitaches, etc.

Comme l'ont fait les industriels du tabac, et sous l'égide de l'organisation Plastics Europe, n'hésitent pas à dépenser des millions € pour orchestrer cette campagne de désinformations. Cette campagne s'appuie sur deux articles scientifiques affirmant que les fluoropolymères sont « des polymères peu préoccupants selon les critères établis par l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE). Deux articles dont les auteurs sont des employés des fabricants ou des consultants rémunérés par eux. Ces deux articles sont cités près de 1000 fois dans les contributions à la consultation publique.

Le problème, c'est que l'OCDE affirme aux quarante-six journalistes qu'**« aucun ensemble de critères n'a jamais été finalisé au niveau de l'OCDE ». et qu'elle n'a jamais effectué d'évaluation des fluoropolymères au regard de ces critères »**.

Autre argument avancé est celui **« qu'il n'existe pas d'alternative et que cela remettrait en cause la transition verte car il serait impossible de fabriquer des éoliennes, piles à hydrogène ou batterie lithium-ion sans ces fluoropolymères »**.

Les journalistes ont relevé que ces mêmes arguments étaient déjà utilisés en 2000. En 25 ans rien n'a donc chan-

gé.

Quand l'objectif de la production est finalisé par l'argent, on assiste à ce genre de sclérose de l'économie. Alors que la mise en avant de la santé humaine par la mise en œuvre de la santé environnementale contribue, au contraire, à rechercher les bons procédés les moins polluants et non toxiques. C'est remettre l'économie sur de bons rails

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association